

Élaboration d'un référentiel en vue de l'exploitation d'un corpus de vidéos LSF

Jessica Pion-Roux

▶ To cite this version:

Jessica Pion-Roux. Élaboration d'un référentiel en vue de l'exploitation d'un corpus de vidéos LSF. Linguistique. 2011. dumas-00672983

HAL Id: dumas-00672983 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00672983

Submitted on 22 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Elaboration d'un Référentiel en vue de l'exploitation d'un corpus de vidéos LSF

Nom : Pion-Roux Prénom : Jessica

UFR Sciences du Langage

Mémoire de master 2 professionnel - 20 crédits - Sciences du Langage

Spécialité : Traitement automatique du langage écrit et parlé

Sous la direction de Thomas Lebarbé

Mots-Clés:

Référentiel, Cadre européen commun de référence pour les langues, programmes scolaires, Livret de compétence, corpus vidéo LSF.

Résumé

Le stage de fin d'étude qui a été effectué au sein de l'INJS de Cognin (Institut National de Jeunes Sourds) a eu pour but d'élaborer un Référentiel LSF (Langue des Signes Française) en vue de l'exploitation d'un Corpus LSF. Ce référentiel est un outil informatique répertoriant l'ensemble des compétences des programmes scolaires sur l'enseignement de LSF (ou livret de compétences) et l'ensemble des compétences du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langue, spécifique à la LSF. Ces compétences sont liées entre elles aux besoins et associées à des vidéos LSF. Ces vidéos sont des exemples qui permettent d'illustrer les compétences. Cet outil permettra aux enseignants de la LSF de mieux comprendre les compétences, de se les approprier afin de les restituer au mieux aux élèves via les cours.

Keywords:

Repository, Common European Framework of Reference for Languages, school programs, Handbook of competence, corpus video LSF.

Abstract

The training period study was conducted within the INJS Cognin (National Institute for Deaf Young) has had to develop a repository LSF (French Sign Language) for the operation of a Corpus LSF. This repository is a software tool that lists all the skills curriculum on the teaching of lsf (or booklet skills) and the skill set of the Common European Framework of Reference for language specific to the RSA. These skills are related to the needs and associated video RSA. These videos are examples that illustrate the skills. This tool will allow teachers to better understand the RSA skills, to appropriate to return them to the best students through the course.

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord l'INJS et Mr Ranouil pour m'avoir offert l'opportunité d'effectuer mon stage au sein de l'institut, et Mr Sirieys pour sa collaboration au projet.

Je tiens tout particulièrement à remercier les formatrices LSF, Mmes Montignon, Cheval et Kurz pour le temps précieux qu'elles m'ont accordé, Mr Perceval pour son aide, et Mr Neumann pour son accueil et son aide précieuse.

Enfin, je remercie Mr Lebarbé, Edmée et Pierre-Yves pour leurs précieux conseils.

<u>Sommaire</u>

Introd	uction	6			
I. <u>L</u>	<u>Le contexte</u> 7				
A.	L'histoire de la LSF et de son enseignement	7			
1.	Les prémices	7			
2.	<u>L'oralisme</u>	7			
3.	Naissance de la gestuelle en France	8			
4.	Une évolution trouble et une reconnaissance tardive	8			
B.	La LSF de nos jours	9			
1.	<u>Définitions</u>	9			
	a) <u>Une identité culturelle propre</u>	9			
	b) <u>La Langue des Signes Française, ou LSF</u>	10			
2.	Les méthodes d'enseignement	10			
3.	Les outils gouvernementaux	11			
4.	Le bilinguisme	12			
5.	<u>Le PASS</u>	12			
C.	<u>L'INJS de Cognin</u>	13			
II.	<u>Le projet</u>	14			
A.	Le référentiel LSF	14			
B.	La construction du référentiel	15			
1.	<u>L'équipe</u>	15			
2.	<u>Les outils</u>	16			
3.	Elaboration de la plateforme	17			
	a) Choix de développement	17			
	b) <u>Le design prévisionnel</u>	17			
	c) <u>Les fonctionnalités prévisionnelles</u>	18			
	(a) <u>La navigation</u>	18			
	(b) <u>Les modifications de la base de données</u>	19			
	(c) <u>Les vidéos</u>	19			
	(d) <u>Les liens</u>	19			
	(e) <u>L'aide</u>				
4.					
C.	<u>L'outil final</u>				
	a) <u>Choix de développement</u>	21			

	b) <u>Le référentiel LSF</u>	21	
	(1) <u>De nouvelles réflexions</u>	22	
	(2) Modifications liées au langage de programmation	23	
	(3) Modifications lier à l'absence de Mr Perçeval		
III.	Bilan/Critiques		
A.			
В.			
	Réflexions		
	usion		
Bibliographie			

Introduction

Durant des années, mêmes des siècles, la communication entre et à l'encontre des malentendants fut sujette à controverse. En conséquence, la Langue des Signes Française (LSF) ne fut légitimée dans le monde de l'enseignement que tardivement. Cette reconnaissance ayant eu lieu lors de la dernière décennie, son application est encore en cours.

L'union européenne et l'éducation nationale ont élaboré des documents permettant ainsi l'enseignement de la LSF. Aujourd'hui, le rôle des établissements est de mettre en pratique cet enseignement. Toutefois, leurs mises en application soulèvent quelques difficultés quant à la compréhension des compétences demandées.

Afin de résoudre ces difficultés, l'INJS de Cognin a eu l'idée d'élaborer un référentiel LSF. Ce référentiel aura pour vocation d'aider la compréhension des programmes scolaire et d'aider à l'évaluation de la LSF. L'INJS a souhaité que ce référentiel prenne la forme d'un outil informatique, notamment dans le but d'inclure des vidéos LSF. Mon projet est donc de réaliser cet outil et de commencer un corpus vidéo.

Dans un premier temps, nous établirons le contexte de ce stage en réalisant un bref retour sur l'histoire de la LSF, en faisant le point sur sa position actuelle et en présentant l'INJS de Cognin. Cette partie nous permettra de mieux comprendre pourquoi la LSF a été reconnue aussi tardivement, et donc nous expliquera en quoi mon stage est utile pour l'INJS de Cognin. Ensuite, nous verrons le projet, tout d'abord en le définissant concrètement, puis en abordant la réflexion faite en amont du projet, et enfin en observant sa conception finale. Nous pourrons donc établir le cheminement de ce projet, et voir les questions qui ont poussé les modifications du projet final par rapport à la structure prévue. Pour finir, nous ferrons un bilan de ce stage en observant dans quelle mesure l'objectif du projet fut atteint, en observant les améliorations possibles, puis en revenant sur des réflexions personnelles. Nous terminerons donc ce rapport en observant chaque objectif afin de déterminer leur degré de réalisation, et observerons également ce que m'a apporté ce stage.

I. <u>Le contexte</u>

A. <u>L'histoire de la LSF et de son enseignement</u>

Pour pouvoir au mieux exposer le contexte de la LSF, il nous faut revenir brièvement sur son histoire. 1

1. Les prémices

Il est impossible de réellement dissocier l'histoire des sourds de l'histoire de leur langue. En effet, en France, avant de s'intéresser à leur mode de communication, les malentendants étaient laissés de côté, dus à la croyance de l'époque, qui est que lorsqu'une personne ne peut entendre, elle est forcément dénuée de raison car elle ne peut recevoir la parole de Dieu. De ce fait, les sourds étaient considérés comme des simples d'esprit. Néanmoins, quelques personnes, essentiellement des religieux, ont tenté de les instruire. Cependant, cet enseignement allait dans le sens de la croyance de l'époque, c'est-à-dire leur rendre la parole (apprentissage de la parole), afin qu'ils puissent se rapprocher des paroles de Dieu via la lecture, et ainsi être sauvés de l'enfer.

Durant cette période, les sourds ayant eu la possibilité de se regrouper ont pu développer un moyen de communication entre eux via des signes. Ces signes sont composés d'expressions du visage alliées à des signes gestuels via les mains représentées dans l'espace.

2. L'oralisme

Il est cependant important de signaler qu'à partir de 1620, des études sont en cours sur l'éducation des jeunes sourds en Espagne, dont l'objectif est la démutisation (apprendre à un sourd à parler via une rééducation), la lecture labiale (lecture sur les lèvres), l'apprentissage de la lecture et l'apprentissage de la dactylologie (alphabet manuel, chaque lettre est représentée par un geste de la main spécifique). Cette éducation « oraliste » sera importée en France dans les années 1740.

-

¹ Voir bibliographie

3. <u>Naissance de la gestuelle en France</u>

Néanmoins, c'est en 1760 que l'histoire des sourds a pris un réel tournant en France, grâce à un entendant, l'Abbé de l'Épée, qui s'est intéressé aux modes de communication des malentendants via les signes, et qui a apporté sa découverte au devant de la cour du roi, ce qui a contribué à son développement. Il a élaboré ce que nous appelons « les signes méthodiques ». Ce langage est assez complexe, car il y avait la volonté de rapprocher cette langue de la langue française. En effet, ces signes étaient plutôt une sorte de dictée visuelle du français écrit de l'époque, répercutant ainsi la complexité grammaticale et lexicale de notre langue. C'était donc plus un langage pédagogique qu'une langue à proprement parlé. De ce fait, l'Abbé de l'Épée mettait à l'écart l'identité culturelle des sourds et pratiquait ainsi une sorte de démutisation de ces derniers. Ce langage était souvent inintelligible pour eux. Néanmoins, sa méthode a été un succès. En effet, elle a permis aux malentendants de sortir de l'ombre et une certaine reconnaissance de leur particularité a eu lieu.

Dès lors, deux écoles se sont affrontées : les pro-gestuelles (méthode de l'Abbé de l'Épée) et les pro-oralistes (méthode venue d'Espagne).

En 1789, l'Abbé de l'Épée a fondé la première école pour les sourds : l'Institution Nationale des Sourds-Muets. Cette école existe encore aujourd'hui sous le nom d'Institut Saint-Jacques (INJS de Paris). Par la suite, de nombreuses écoles se sont ouvertes, et des sourds ont même enseigné.

Vers 1820, Auguste Bébian, professeur à l'institut de Paris, a proposé une éducation réellement bilingue. Il a été à l'origine d'une langue des signes qui était assez éloignée des signes méthodiques de l'Abbé de l'Epée, et plus proche du moyen de communication qu'utilisaient les sourds entre eux. Son élève, Ferdinand Berthier a poursuivi son travail. « La méthode Berthier » a totalement remplacé la méthode de l'Abbé de l'Épée qui a été définitivement abandonnée. Elle s'est même expatriée à l'étranger, et est devenue « l'ancêtre » de plusieurs langues des signes, notamment celui de la Langue des Signes Française (LSF).

4. Une évolution trouble et une reconnaissance tardive

En 1880, le congrès de Milan a donné raison aux pro-oralistes en interdisant la langue des signes, prônant ainsi une éducation oraliste.

La langue des signes a été totalement exclue de l'enseignement des jeunes sourds. Elle a été néanmoins utilisée hors scolarisation et transmise de génération en génération.

Il a fallu attendre 1968 pour que la LSF revienne au devant de la scène grâce au « droit à la

parole donné aux minorités linguistiques » (loi permettant la diversité des cultures via les dialectes).

En 1991, la loi Fabius a autorisé la LSF dans l'enseignement en France, un enseignement dit « bilingue » (LSF et français écrit et oral).

C'est uniquement en février 2005 que la LSF a été reconnue comme une langue officielle.

B. <u>La LSF de nos jours</u>

1. Définitions

Avant toutes choses, il semble important de parler de la notion d'identité culturelle et de définir ce qu'est la Langue des Signes Française, pour mieux comprendre pourquoi son statut de langue a été aussi tardif, mais également pour comprendre les problèmes engendrés par son enseignement.

a) <u>Une identité culturelle propre</u>

Dans la partie précédente, nous avons vu que la méthode de l'Abbé de l'Épée ne tenait pas compte de l'identité culturelle des sourds, et que son langage était souvent inintelligible pour les sourds. Il faut savoir qu'une langue reflète la culture d'un peuple, et donc sa vision du monde. C'est en partie une des raisons qui pose problème lors de la traduction d'une langue à une autre, car d'une culture à l'autre, il n'y a pas la même sensibilité ou la même approche d'un objet (de part son histoire et de part son environnement), nous n'aurons donc pas forcément la même expression ou les mêmes mots pour pouvoir représenter cet objet.

Il est donc essentiel de prendre en compte l'identité culturelle d'une langue pour accéder à une meilleure compréhension de celle-ci.

Les sourds n'ayant pas accès (pour la plupart) au son, la parole ne leur semble pas naturel, et donc la construction de notre langue écrite, qui reflète notre communication verbale, ne leurs sont pas logiques. Leur environnement naturel est basé essentiellement sur le visuel, ce qui impose une vision du monde différente de la notre (nous, entendant), et donc un mode et une structure de langue différente.

b) <u>La Langue des Signes Française, ou LSF</u>

La LSF est une langue ayant des similitudes et une divergence avec les autres langues.

En effet, elle diffère des autres langues dans son moyen de communication. Contrairement aux autres langues, la LSF ne s'oriente pas sur la parole car c'est une langue visuelle : elle s'appuie donc sur les gestes et sur les expressions du visage.

Hormis cette divergence, elle partage avec les autres langues plusieurs particularités :

- elle est sans cesse en évolution.
- elle a sa propre grammaire et sa propre syntaxe.
- elle a différents niveaux de langue
 - pas le même langage lors d'un message en direct (face à face) ou lors d'un message retransmis (message différé)
 - o pas le même langage si nous parlons à un ami ou à un professeur...
- elle n'est pas compréhensible par un étranger (ex : sourd de Russie).

Revenons un instant sur ce dernier point. Contrairement aux idées reçus, la LSF n'est pas une langue universelle. La langue des signes est une langue plutôt imagée. Certains signes peuvent donc avoir des similitudes avec d'autres langues des signes. Certaines de ces langues ont également la même origine, ce qui amplifie la similitude de certains signes. Néanmoins, certains signes sont propres à l'histoire des sourds ou du pays, donc chaque sourd de chaque pays aura des signes qui lui seront propres (identité culturelle). Si nous poussons un peu plus loin notre petite analyse, même en France, il y a des divergences entre les régions, et donc une notion de dialecte régional peut même rentrer en ligne de compte.

La LSF est une langue minoritaire, souvent attribuée aux malentendants, mais qui s'étend également aux personnes les côtoyant, voire mêmes aux personnes se trouvant régulièrement dans un contexte impropre à la parole (les moines dans les monastères, les plongeurs lorsqu'ils sont sous l'eau, à l'usine lorsque le bruit des machines est trop important...).

2. <u>Les méthodes d'enseignement</u>

Comme nous l'avons vu dans la définition de la LSF, le fait que cette langue soit visuelle impose certaines contraintes dans son enseignement.

Deux types de communication sont possibles pour diffuser cette langue : le face à face et le message différé (message retransmis ultérieurement).

Comme les autres langues, il est préférable d'avoir pour enseignant un natif de cette langue. En effet, en apprenant avec une personne native, nous pouvons acquérir un plus grand nombre d'aspects de la langue cible (le rythme, le para-verbal (définit plus loin)...). La LSF étant une langue visuelle, elle demande donc de l'apprenant de faire appel à un mode différent de perception et à se représenter dans l'espace. Il entre également en jeu un aspect que nous pourrions qualifier de « para-verbal » : intonation du locuteur, son expression, le mouvement de son corps...

Chez les sourds, cette notion est également présente mais peut prendre d'autres formes. En effet, comme le souligne Émilie Chételat ² dans ses travaux, les malentendants, font intervenir d'autres éléments avec leurs signes, comme le degré de haussement du sourcils (très haut, haut, bas, très bas), le temps entre chaque clignement des yeux... qui s'avèrent aussi essentiels à la compréhension du message que le signe. En effet, cela peut représenter un changement de sujet, signifier que le locuteur est ironique...

Contrairement aux autres langues, la LSF ne peut pas faire appel à la transmission audio ni manuscrite (ou de manière très restreinte pour cette dernière, avec des schémas très simplistes permettant de montrer le mouvement du geste) mais uniquement visuelle. Avant, l'enseignement était donc essentiellement en face à face.

L'avancement de la technologie a permis d'employer une autre méthode pour enseigner et évaluer la LSF: la vidéo. Les écoles sont donc équipées de caméras et d'écrans (ordinateur, télé) ce qui permet la diffusion du message. Hormis les aspects matériels, il est aussi nécessaire d'avoir une personne ayant les compétences pour le traitement des vidéos. Ce mode de transmission se verra de plus en plus perfectionné avec le temps, grâce à l'évolution de la technologie (rapidité de la transmission du message, les avatars qui sont des personnes en images de synthèse, reprenant précisément les mouvements du faciès et des mouvements dans l'espace...).

3. Les outils gouvernementaux

En France, pour harmoniser les niveaux des différentes matières à l'école, l'éducation nationale a établi des programmes scolaires. Il en va de même pour la LSF.

Au niveau européen, le conseil de l'Europe a élaboré un document permettant « d'évaluer la

11

² Thèse d'Emilie Chételat : « Les gestes non manuels en langue des signes française. Annotation, analyse et formalisation : application aux mouvements des sourcils et aux clignements des yeux. »

maîtrise d'une langue » : le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). En 2002, un CECRL spécifique à la LSF³ a été publié.

Pour l'enseignement et l'évaluation de la LSF, les instituts sont donc appelés à utiliser ces différents documents.

4. <u>Le bilinguisme</u>

Comme nous l'avons vu dans la partie historique, la loi Fabius de 1991 autorise un enseignement dit « bilingue » en France (LSF et français écrit et oral). Pour mieux cerner les programmes de l'éducation nationale, il est important de définir ce qu'est le bilinguisme dans ce contexte.

En règle générale, nous parlons de bilinguisme lorsqu'une personne maîtrise deux langues, autant à l'écrit qu'à l'oral. Or, la LSF est une langue visuelle et non manuscrite. Au niveau de son enseignement, elle se verra complétée par le français, particulièrement par le français écrit. En d'autre terme, pour le malentendant, le bilinguisme⁴ se définit comme étant la maîtrise du français écrit dans sa communication écrite et de la maîtrise de la LSF dans sa communication orale (et du français oral, dont la maîtrise peut être variable selon le degré de surdité de l'enfant).

5. <u>Le PASS</u>

Pour asseoir ce concept de bilinguisme et les différents programmes scolaires, l'éducation nationale a instauré des « Pôles pour l'Accompagnement à la Scolarisation des jeunes Sourds » (PASS).

Au départ, le ministère de l'éducation nationale a créé des Pôles Ressources en LSF afin d'instaurer les programmes d'enseignement de la LSF qui ont été élaborés en 2008. Par la suite, ces pôles sont devenus des PASS. Il en existe un dans chaque académie.

Ces PASS ont pour objectif de permettre aux élèves sourds de recevoir l'enseignement de la LSF tout en suivant une scolarisation ordinaire, et ce quelque soit le choix du mode de communication qu'ils ont choisi. Ainsi, cela permettra d'améliorer le français écrit et oral des jeunes malentendants.⁵

_

³http://membres.multimania.fr/anpes/LSF/referentiel_lsf.pdf

⁴Annexe 1 : définition du bilinguisme

⁵Annexe 2 : définition du PASS

Chaque institut de France est donc appelé à collaborer avec le PASS de son académie.

C. <u>L'INJS de Cognin</u>

L'INJS de Cognin est un établissement public d'enseignement spécialisé, qui dépend du ministère chargé des personnes handicapées et du ministère de l'éducation. Son rôle est d'enseigner l'apprentissage scolaire et professionnel aux jeunes sourds.

Il s'inscrit dans les réflexions actuelles sur le développement de l'enseignement de la LSF. Il a rejoint depuis peu le PASS de l'académie de Grenoble⁶.

L'institut a été fondé en 1841. Actuellement, il propose de nombreux services⁷:

- SAFEP: qui est un Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce pour les enfants (malentendants de 0 à 3 ans).
- SSES : qui est une Section d'Enseignement et d'Éducation Spécialisée (élèves malentendants de 3 à 16 ans).
- SPFP: qui est une Section de Première Formation Professionnelle (élèves malentendants de 16 à 20 ans).
- SSEFIS : qui est un Service de Soutien à l'Éducation Familiale et à l'Intégration Scolaire (élèves malentendants de 3 à 20 ans).
- SESSAD : qui est un Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile (élèves malentendants atteints de troubles sévères et complexes du langage).
- SEEA: qui est un service pour les élèves malentendants qui présentent des troubles associés ou des difficultés spécifiques.
- SIPAS: qui est un service d'intervention pour l'accueil, l'accompagnement social et l'accompagnement vers l'insertion professionnelle des malentendants qui le souhaitent.

L'établissement propose des accompagnements au niveau éducatif, médico-social et médicopsychologique.

Il travaille en étroite collaboration avec différents services administratifs, notamment avec les établissements accueillant des malentendants (CLasse d'Intégration Scolaire, CLIS) ou encore la mairie de Cognin avec la création d'une crèche accueillant des jeunes malentendants et entendants,

⁷http://www.injs.fr/

_

⁶http://www.ac-grenoble.fr/ash/file/LesTroubles/Plaquette_Ple_academique_jeunes_sourds_PASS.pdf

pour permettre une meilleure intégration des sourds dans la société.

Suite à son intégration au PASS de Grenoble, l'INJS a créé au sein de l'établissement un « pôle LSF », début 2011.

Ce service à pour but d'élever la LSF à un réel statut de langue vivante. Cela permettra de mieux cibler les objectifs à atteindre et ainsi de faciliter l'élaboration du livret de compétences concernant cette matière, ainsi que son évaluation.

Par extension, ce pôle permettra également de développer des services comme les interfaces de communication et d'interprétariat en tant que service au public.

La création de ce pôle s'est concrétisée avec mon stage. En effet, le projet de l'élaboration du référentiel LSF est le premier projet au sein de ce pôle. Actuellement, il y a peu de peu de membres : le chef du service pédagogique au niveau élémentaire, le chef du service pédagogique au niveau collège, trois formatrices LSF, tous issus du service pédagogique et ma participation en tant que stagiaire. Le nombre des membres augmentera par la suite avec l'élaboration de nouveaux projets.

II. Le projet

A. <u>Le référentiel LSF</u>

Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, la LSF est une langue nouvelle qui est basée sur le visuel. Les programmes qui ont été élaborés pour cette langue (programmes de l'éducation nationale et le cadre européen spécifique à la LSF) apportent certains éléments qui peuvent dérouter les enseignants :

- Les compétences qui doivent être enseignées sont différentes des langues plus « traditionnelles ». En effet le mode véhiculé par la LSF est visuel, ce qui apporte des concepts différents de ceux qu'ont l'habitude d'utiliser les enseignants entendants.
- Les compétences (et tout particulièrement celles du cadre européen) ont été élaborées par des linguistes. Les termes utilisés sont donc parfois inaccessibles aux enseignants et rendent donc incompréhensible, ou trop flou la compétence.

Pour résoudre ce problème d'incompréhension, l'INJS de Cognin a souhaité l'élaboration d'un référentiel LSF, associé à un corpus de vidéos LSF.

L'INJS a souhaité que ce référentiel prenne la forme d'une plateforme informatique, afin que cet outil puisse intégrer des vidéos LSF et qu'il soit facilement accessible par les employés de

l'institut, plus particulièrement par les professeurs de LSF. L'objectif est qu'il soit consultable en intranet et basé sur les programmes de l'éducation nationale (ou livret de compétences), que nous désignerons par la suite par PGR-INJS, du niveau élémentaire, du collège et du lycée, et sur le cadre européen spécifique à la LSF, que nous désignerons par la suite par CECRL-LSF.

Ce référentiel doit recenser l'ensemble des compétences (du PGR-INJS et du CECRL-LSF). Si des compétences sont liées entre elles, ces liaisons doivent apparaître. Au besoin, les compétences doivent être explicitées par des vidéos LSF.

B. <u>La construction du référentiel</u>

1. <u>L'équipe</u>

Dans un premier temps, plusieurs réunions ont été programmées avec les différentes personnes qui devaient intervenir dans le projet :

• Les chefs d'équipes :

- Mr Gilles Ranouil⁸, qui gère le service pédagogique au niveau élémentaire. Il est à l'origine de ce projet et de la création du pôle LSF au sein de l'INJS.
 C'est également lui qui supervise l'ensemble du projet, car il est mon tuteur d'entreprise.
- Mr Jean-Marie Sirieys⁹, qui gère le service pédagogique au niveau du collège.
 Ce sont eux qui dirigent actuellement le pôle LSF.

• Les formatrices LSF:

- o Mme Virginie Cheval, qui enseigne plus spécialement au niveau de la maternelle et du primaire. Elle intervient également au SAFEP.
- o Mme Sabah Montignon, qui enseigne plus spécialement au collège.
- Mme Marianne Kurz, qui enseigne plus spécialement au lycée. Son statut n'est pas celui de « formatrice » mais de « professeur ».

Ces trois personnes sont malentendantes. C'est essentiellement elles qui utiliseront le référentiel et qui poursuivrons le travail de vidéos par la suite.

• Le service informatique :

Mr André Perçeval, administrateur informatique. Dans le service informatique,
 c'est uniquement avec lui que je devais travailler, car il a des compétences de

⁸ Annexe 3

⁹ Idem

développeur, et c'est essentiellement lui qui gère l'intranet de l'institut. Par la suite, c'est lui qui devra s'occuper de l'aspect administratif technique du référentiel.

2. Les outils

Afin de réaliser un travail objectif, j'ai commencé ma réflexion sur ce projet par diverses lectures : articles sur la LSF, sur son enseignement, sur l'histoire des sourds, sur des recherches actuelles... Certaines de ces lectures étaient relativement éloignées du projet, néanmoins, il me semblait important de les lire afin de me sensibiliser au mieux aux différents acteurs auxquels mon projet est destiné. Par exemple, ma lecture des articles d'Anne Valin^{10 11} m'a permis d'entrevoir les différentes écoles concernant l'enseignement des malentendants et donc de mieux positionner l'INJS par rapport à cela. En effet, l'INJS préconise l'enseignement de la LSF, du LPC (Langue Parlée Codée), du français et de l'oral dès la primaire, contrairement à d'autre écoles qui préfèrent enseigner une seule langue au départ, afin d'assoir les bases d'une langue avant d'en intégrer une autre.

Dans le même objectif que mes lectures, j'ai observé au mieux le fonctionnement de l'INJS, notamment par une visite des locaux, mais aussi par des entrevues avec les personnes qui ont participé à ce projet. Ces personnes sont les formatrices LSF et les chefs de services. Au cours de ces entrevues, notamment auprès des chefs de services, j'ai pu voir quelles étaient leurs demandes par rapport au projet et ainsi définir au mieux le contenu du référentiel, à savoir les différents documents, les vidéos et comment agencer tous ces éléments.

Après les lectures et les entrevues, j'ai regroupé différents documents qui m'ont servi de base à l'élaboration de la plateforme. Ces documents sont les différents programmes scolaires, le livret de compétence du niveau élémentaire et le cadre européen pour la LSF. Pour poursuivre ma réflexion, j'ai dû m'approprier ces documents.

Après consultation des différents programmes, nous avons décidé d'écarter celui du lycée professionnel. En effet, l'enseignement de la LSF au lycée n'est pour l'instant qu'une option. Actuellement, le programme utilisé au lycée de l'INJS n'est pas celui prévu par l'éducation nationale. Le programme devrait être mis en place à la rentrée. Son intégration au référentiel se fera

11

¹⁰ « Surdité, handicap ? Comment les sourds peuvent-ils entrer dans l'écrit ? », les actes de lecture n°60, décembre 1997

¹¹ « Lecture et surdité », Les Actes de Lecture n°77, mars 2002

donc ultérieurement.

A la demande de Virginie Cheval, une des formatrices LSF, une partie sera dédiée au SAFEP. Le SAFEP est un service qui intervient auprès des enfants de 0 à 3 ans. Ce service a pour but de familiariser les enfants dès leur plus jeune âge à la LSF. Il n'existe pas de programme à proprement parlé, mais plutôt une liste de vocabulaires. Cette liste doit être intégrée au référentiel.

Les vidéos LSF devront être réalisées avec les formatrices LSF. Si des vidéos existantes sont appropriées à notre projet, nous pourront les utiliser. Une recherche de documents est donc prévue.

3. <u>Elaboration de la plateforme</u>

Nous allons maintenant aborder la plateforme elle-même. Nous ne détaillerons pas ici la structure envisagée mais nous parlerons des principaux éléments conducteurs. Pour voir le détail, un document complet¹² (qui a été remis à Mr Gilles Ranouil) précise la structure telle qu'elle a été validée après les différentes réflexions et entrevues.

a) <u>Choix de développement</u>

Personnellement, j'aurais aimé savoir en quel langage et sur quel logiciel j'allais développer avant de penser à la structure du référentiel, car pour moi, ce choix façonne l'outil. Cependant, Mr Perceval a une vision différente sur le sujet. Pour lui, il est important de penser l'outil avant de décider de son moyen de développement, et plus particulièrement de la base de données.

En conséquent, il a été décidé que le langage de programmation et le logiciel seraient choisis après avoir établi la structure de la plateforme. Néanmoins, il a été convenu que le référentiel LSF devait être développé en local et mis sur le réseau intranet uniquement à la fin du stage.

b) Le design prévisionnel

Lorsque nous naviguons sur des sites, nous sommes souvent attirés par certains éléments comme leur couleur ou leur emplacement... Les malentendants étant plus visuels que les entendants, et donc plus sensibles à cet aspect, il est important de surveiller les éventuels éléments qui peuvent venir perturber l'attention. Nous avons donc opté pour une structure la plus sobre et la plus aérée

-

¹² Annexes 4 et 5

possible, afin de ne pas distraire les utilisateurs. Pour autant, nous n'avons pas eu le temps de vérifier cette hypothèse, par des tests de versions différentes par exemple.

Au départ, n'ayant pas de directives pour le choix des couleurs ni pour la forme, j'ai décidé de reprendre ces éléments sur le site de l'INJS de Cognin. J'ai donc repris le logo de l'institut, et opté pour les couleurs bleu et vert. Cependant, dans le souci d'être le plus sobre possible, Mr Ranouil a souhaité rester simple jusque dans le choix des couleurs : une palette comprise entre le blanc et le noir. Le logo a également été supprimé pour alléger les pages.

Le référentiel LSF doit comporter à terme les PGR-INJS, le CECRL-LSF et les vidéos. Les PGR-INJS et le CECRL-LSF sont des documents relativement volumineux. Pour rendre l'utilisation du référentiel plus facile, j'ai décidé de découper ces documents. En conséquent, les PGR-INJS ont été réparties par niveau (élémentaire, collège) et par cycle (cycle 1, 2 et 3), et le CECRL-LSF a été compartimenté en trois sections (la production générale, la compréhension, et l'interaction). Ainsi, l'accès aux informations sera plus rapide, et cela permettra de ne pas surcharger les pages. De plus, il est toujours plus facile de naviguer sur un site comportant une même structure de pages, j'ai donc fait en sorte que mon outil utilise les mêmes aspects.

La place réservée aux vidéos a été assez difficile à trouver. En effet, même si les documents ont été divisés pour alléger les pages, chaque page devait contenir un grand nombre d'informations. A cela, il fallait réserver une place suffisamment importante pour visualiser les vidéos. Après maints essais peu concluants, un compromis a été choisi : réserver un espace plus réduit mais qui peut tout de même permettre la visualisation des vidéos, sachant qu'au besoin, l'utilisateur aura toujours la possibilité d'utiliser le plein écran.

c) <u>Les fonctionnalités prévisionnelles</u>

(a) La navigation

Pour harmoniser l'ensemble du site, j'ai fais en sorte que chaque élément souligné soit cliquable. En conséquent, lorsque l'utilisateur sera sur une page comportant une partie du PGR-INJS ou une partie du CECRL-LSF, si la compétence est soulignée, cela signifiera qu'elle est associée à une ou plusieurs compétence(s), et/ou à une ou plusieurs vidéo(s). Si l'utilisateur clique

sur la compétence soulignée, les informations précitées apparaîtront, s'il reclique dessus, elles disparaîtront.

(b) Les modifications de la base de données

Étant donné que des personnes devront continuer à travailler sur le référentiel LSF après mon départ, certaines fonctionnalités leurs sont accordées, pour éviter d'avoir toujours recours à l'administrateur. Ainsi, ces personnes devront se connecter via un login et un mot de passe.

Elles auront la possibilité d'ajouter ou de supprimer un utilisateur, d'ajouter ou supprimer une vidéo et de créer des liens entre les vidéos et les compétences.

(c) <u>Les vidéos</u>

Le corpus vidéo est un élément essentiel au référentiel LSF. Un nombre important de vidéos sera donc présent au sein de l'outil.

Etant donné le grand nombre de vidéos, il m'a semblé important d'intégrer un descriptif de contenu à chaque vidéo. En effet, lire une vidéo demande un temps plus ou moins long, et regarder chaque vidéo pour voir celle souhaitée peut être contraignant. Permettre la visualisation d'un descriptif permet donc un gain de temps lors d'une recherche. Toujours dans un souci d'allègement des pages, ce descriptif est caché et n'apparait que sur demande.

L'utilisateur connecté a la possibilité d'ajouter des vidéos. Pour cela, il devra utiliser un bouton parcourir, puis renseigner son nom et son descriptif, deux champs obligatoires pour l'enregistrement d'une vidéo. Une vérification sera faite pour qu'il n'y ait pas deux fois le même nom, ni deux fois le même descriptif.

(d) Les liens

Toujours dans le même souci de gagner du temps dans la recherche d'informations, certaines compétences, qui sont jugées trop difficile à comprendre, seront explicitées via des exemples ou un texte simplifié. Cette explicitation s'affiche lors du survol de la souris, via une info-bulle. Là encore, la surcharge de la page est restreinte, ici par l'info-bulle.

(e) <u>L'aide</u>

Le référentiel sera un outil complexe de part le nombre d'informations qu'il contiendra ainsi que par la façon dont ses pages seront organisées. En conséquent, il sera important qu'une aide soit facilement disponible pour guider l'utilisateur lors de sa navigation. Il y aura donc une aide générale présente à l'onglet « aide ». Il s'agira d'un tutoriel consultable en ligne, ou pouvant être téléchargé.

Devoir changer de page pour une explication sur une page donnée m'a paru être trop contraignant. Ainsi, sur certaines pages trop « complexes », une aide spécifique sera disponible via le survol d'une icône.

Afin de guider au maximum l'utilisateur connecté, un message d'erreur ou de confirmation apparaitra à chaque manipulation.

Bien sûr, si la résolution d'un problème n'est pas spécifiée dans les différentes aides, ou si le problème persiste, l'utilisateur aura toujours la possibilité d'envoyer un mail à l'administrateur ou à un des chefs de services, directement de la plateforme via l'onglet « contact ».

4. <u>Le travail en parallèle</u>

En parallèle de l'élaboration de la plateforme, un travail d'équipe devra être réalisé sur plusieurs éléments.

Tout d'abord, un travail sur l'association entre les compétences des PGR-INJS et du CECRL-LSF devra être réalisé.

Puis, un travail sur des descriptifs pour chaque compétence devra être mené. Pour être plus clair, il faudra penser à des exemples de vidéos qui viendront illustrer la vidéo. Ce descriptif devra être le plus détaillé et le plus clair possible pour que l'enregistrement de la vidéo soit plus rapide.

Ensuite, il faudra débuter le corpus vidéo. Deux chemins devront être exploités. Le premier est la recherche des vidéos déjà disponible de l'INJS. Chaque vidéo devra par la suite être visualisée pour savoir si elle est conforme avec notre outil, et si elle l'est dans son intégralité ou en partie. Si elle est conforme en partie, il sera nécessaire d'extraire uniquement la partie voulue. Le deuxième chemin sera la réalisation de vidéo en adéquation avec nos compétences.

Pour finir, nous devrons pointer les compétences qui sont trop difficiles à la compréhension. Pour celles-ci il s'ensuivra un travail de traduction.

C. L'outil final

a) <u>Choix de développement</u>

Mr Perceval avait pensé développer l'outil via un CMS¹³. Cependant, mon modèle de base de données¹⁴ ne le permettait pas. Dès lors, deux choix étaient possibles : soit développer sous un logiciel appelé WebDev, soit développer en php.

Etant donné que l'INJS utilise essentiellement WebDev et que Mr Perceval n'est pas familier avec le php, j'ai décidé de développer sous WebDev. Ainsi, Mr Perceval pourrait plus facilement reprendre mon travail après mon stage.

Dans un premier temps je devais m'auto former à ce nouveau logiciel, puis je devais commencer le développement du référentiel en collaboration avec Mr Perceval.

J'ai eu plusieurs problèmes avec le logiciel WebDev. J'ignore pour quelles raisons, régulièrement, le serveur Apache du logiciel n'était pas utilisable, rendant ainsi le logiciel inutilisable. Ensuite, l'auto formation seule ne pouvait suffire à l'utilisation de WebDev. C'est une des raisons pour laquelle je devais travailler à l'élaboration du référentiel avec Mr Perceval.

Pour des raisons de santé, Mr Perceval a dû prendre un long congé. Etant la seule personne à maitriser WebDev au sein de l'INJS, j'ai dû trouver une nouvelle solution pour pouvoir poursuivre mon travail.

J'ai donc décidé de développer le référentiel en php. Comme il avait été décidé au préalable que je commence par développer en local, je n'ai pas eu accès au serveur de l'INJS. J'ai donc pris la liberté d'installer et de développer sous WampServeur.

b) <u>Le référentiel LSF</u>

L'outil final diffère de l'outil envisagé pour différentes raisons.

-

¹³ Système de gestion de contenu : c'est une famille de logiciels destinés à la conception et à la mise à jour dynamique de site Web ou d'application multimédia (Wikipédia :

 $ttp://fr.wikipedia.org/wiki/Syst\%C3\%A8me_de_gestion_de_contenu)$

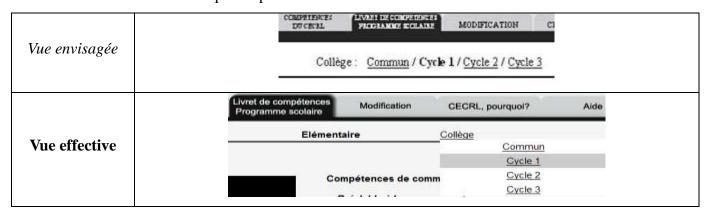
Nous allons voir dans cette partie les raisons de ces modifications, illustrées parfois par quelques impressions écrans comparatives de vues envisagées et de vues effectives.

(1) De nouvelles réflexions

→ Au départ, il était envisagé de mettre l'onglet « contact » à un niveau différent du reste du menu, comme il en est dans le site de l'INJS de Cognin. Dans l'outil final, l'onglet apparaît au même niveau, pour des raisons esthétiques.



→ Sur certaines pages, il y avait des sous-menus très simples. Pour alléger les pages, ces menus ont été remplacés par des menus déroulant.

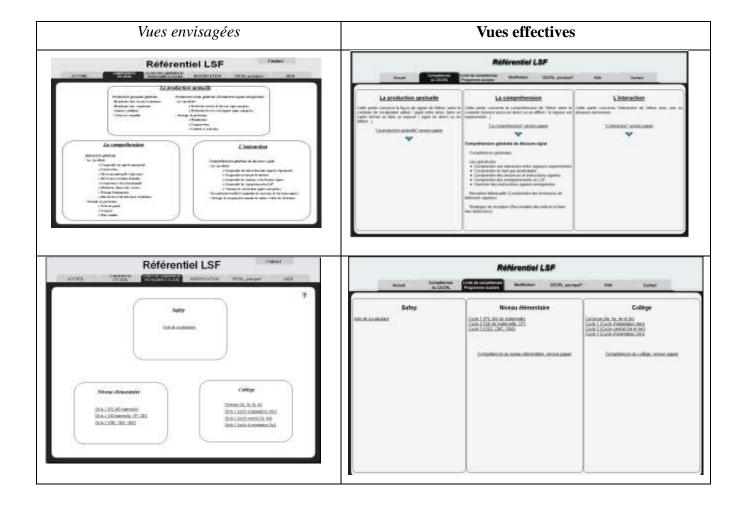


→ La structure des pages de menu a également été modifiée.

En effet, comme nous l'avons signalé précédemment, nos pages doivent gérer un grand nombre d'informations. De plus nous nous devons de limiter les éléments qui peuvent venir troubler l'attention de l'utilisateur, afin qu'il puisse accéder le plus rapidement possible à l'information. Nous avons donc structuré ces pages différemment.

Chaque partie est représentée dans des colonnes et non dans des cadres, pour faciliter la lecture. Chaque élément souligné amène l'utilisateur à une page.

Concernant la page de menu du CECRL-LSF, une icône permet de visualiser les domaines de chaque partie, si l'utilisateur le souhaite. Cela permet d'alléger la page.



→ Nous avions prévu que les personnes connectés auraient la possibilité d'ajouter ou de supprimer des utilisateurs. Cette fonctionnalité avait été envisagée au départ pour limiter les demandes auprès de Mr Perceval. Dans la version finale, cette dernière a été supprimée. En effet, il semble dangereux de donner cette possibilité à un trop grand nombre d'utilisateurs.

(2) <u>Modifications liées au langage de programmation</u>

→ Pour les couleurs du projet final, elles correspondent à la même palette de couleurs initialement prévue. Cependant, leurs teintes sont sensiblement différentes, dus au code de couleurs du langage utilisé.

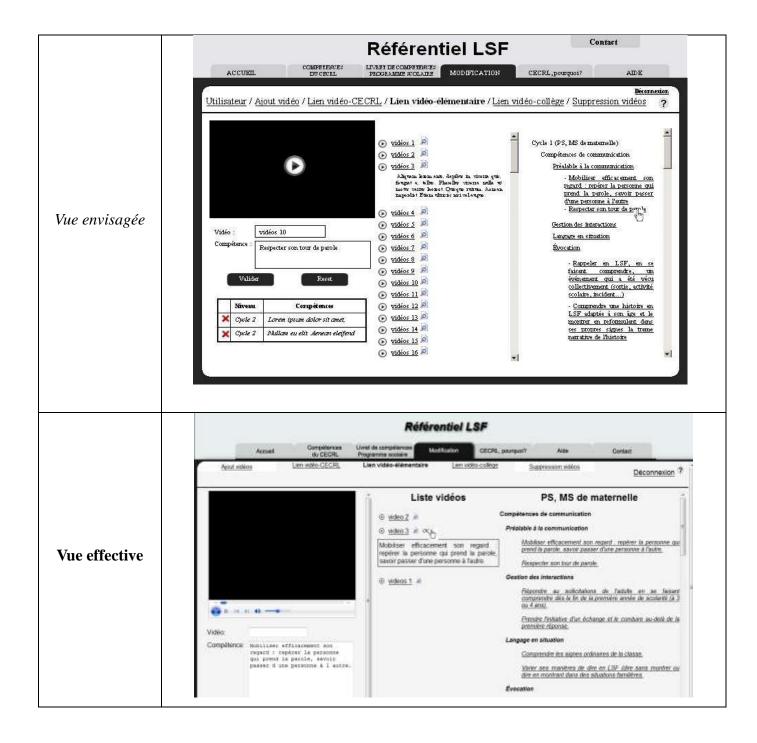
enregistré dans la base.

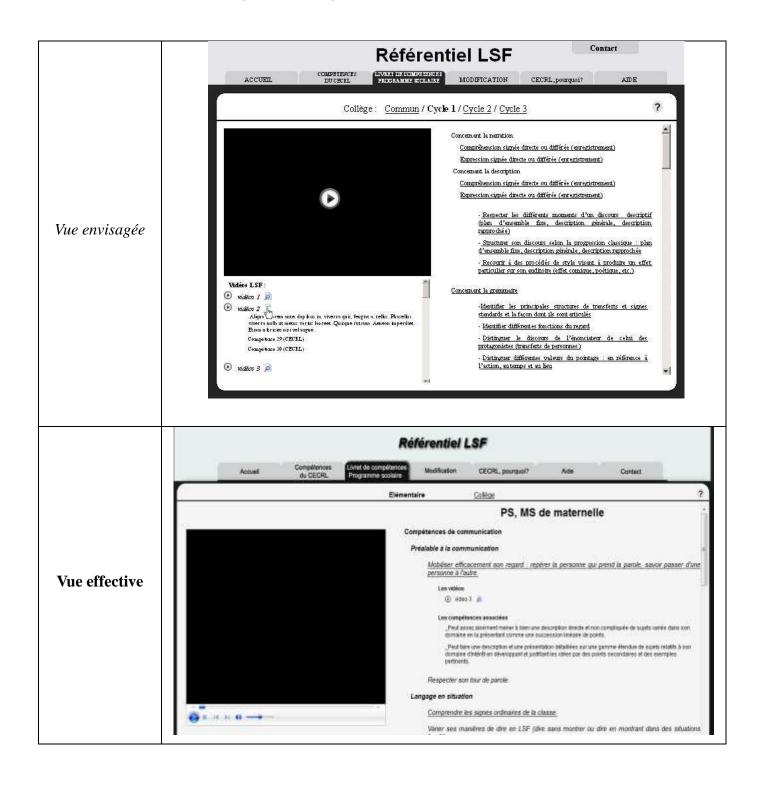
→ Lors de l'ajout des vidéos, nous voulions que l'utilisateur puisse aller chercher la vidéo via un bouton parcourir. En validant son action, la vidéo aurait été enregistrée dans la base de données. Toutefois, cela aurait été trop lourd pour la base.

Dans la version finale, l'utilisateur doit déposer sa vidéo dans le dossier prévu à cet effet dans un premier temps. Ensuite, sur la plateforme, il doit sélectionner sa vidéo via une liste déroulante. Après validation de son action, seul le chemin de la vidéo est

	Percounir
Vue envisagée	Nom : Descriptif :
Vue effective	Après avoir déposé la vidéo dans le dossier "vidéos", sélectionné la dans la liste déroulante : video1.avi video1.avi video2.avi video3.avi video4.avi
	Nom: Descriptif de la vidéo (attention, vous n'avez droit qu'à 1000 carac

→ Certaines pages permettent d'afficher un grand nombre d'informations. Afin d'afficher ces différentes informations disponibles dans la base, nous devions jongler entre deux langages de programmation : le html et le php. Pour les personnes non familières aux langages de programmation, il faut savoir que ces deux langages n'interviennent pas au même moment. En conséquence, il était impossible d'afficher les informations nécessaires avec la structure des pages de la version envisagée. De plus, avec notre nouvelle structure, nous avons pu faire en sorte que l'emplacement pour visualiser les vidéos soit plus important.





Le référentiel LSF final est disponible en annexe 6.

(3) Modifications liées à l'absence de Mr Perçeval

Comme nous l'avons vu précédemment, je devais collaborer avec Mr Perceval sur ce projet, qui devait au départ être développé sous WebDev. Après mon auto-formation, j'ai appris que pour des raisons de santé, Mr Perceval était dans l'obligation de prendre un long congé. Cet imprévu n'a pas seulement eu un impact sur le mode de développement du projet. Sur ce point, j'ai commenté autant que possible mes pages de code. Ensuite, ne sachant pas s'il pourrait être de retour en septembre, il était donc possible que les responsables de mon projet (notamment les chefs de service) administrent le référentiel et la base de donnés (en grande partie) eux même. J'ai donc décidé de réaliser une interface administrateur¹⁵.

La création de cette interface a apporté une légère modification de la base de données. En effet, pour utiliser cette interface, il est nécessaire de se connecter, mais ce ne sont pas forcément les mêmes personnes que celles pouvant se connecter sur le référentiel. Il était donc nécessaire d'inclure un statut à chaque utilisateur connecté.

Cette interface permet plusieurs actions sur la base de données. Tout d'abord, il y a la possibilité d'ajouter et de supprimer un nouvel utilisateur. Chaque utilisateur a obligatoirement un statut spécifique : le statut « utilisateur » permet uniquement l'accès au référentiel LSF, et le statut « administrateur » permet l'accès à l'interface administrateur et l'accès au référentiel LSF.

Ensuite, il y a la possibilité de modifier le CECRL-LSF. En réalité, il ne permet que la modification de l'explicitation de la compétence, car il s'agit d'un document qui ne doit pas, en théorie, être modifié avant longtemps. Donc si un changement survient, une personne ayant les compétences pourra intervenir directement dans la base de données.

Puis il y a la possibilité d'ajouter ou de supprimer les compétences du PGR-INJS. Partant du principe que leur pérennité est plus aléatoire que celle du CECRL-LSF, il semblait plus judicieux d'accorder cette possibilité sur les PGR-INJS.

Enfin, il y a la possibilité de créer et de supprimer les associations entre les compétences du CECRL-LSF et du PGR-INJS.

III. <u>Bilan/Critiques</u>

A. Objectif atteint?

Au début du stage, l'objectif fixé était composé de plusieurs points. Nous allons prendre point par point comment nous avons répondu au objectifs initiaux.

-

¹⁵ Annexe 7

→ La réalisation du référentiel LSF.

Il était prévu de réaliser le squelette de base du référentiel LSF et de le mettre en place sur le réseau intranet de l'institut.

Le squelette du référentiel LSF a bien été réalisé. Il a également été rendu une interface administrateur. La mise en place sur le réseau n'a pas pu être faite car je n'ai pas eu accès au réseau. Cependant, l'outil fonctionne en local via WampServeur.

→ Les vidéos

Il était prévu de commencer un corpus de vidéos LSF.

Une réflexion sur le descriptif vidéo a bien été débutée. Concernant le regroupement des vidéos déjà existants, personne en interne n'a été en mesure de m'indiquer où elles étaient. Concernant la réalisation des vidéos, seule le travail de descriptif vidéo a été commencé. L'enregistrement n'a pu avoir lieu par manque de temps, et par le manque de disponibilité des formatrices et par les difficultés d'accès aux matériels d'enregistrement.

→ Les associations

Un travail sur les associations entre les compétences du CECRL-LSF et du PGR-INJS devait être réalisé.

Le travail d'associations des compétences a été réalisé mais n'a pas été validé. En effet, ce travail devait être un travail d'équipe avec les formatrices. Lors de nos entrevues, j'ai rapidement remarqué que les formatrices avaient beaucoup de mal à comprendre les compétences du CECRL-LSF. Cela était dû au fait que le cadre avait été élaboré par des linguistes, mais pas seulement. Étant donné que ce trouble était identique chez les trois formatrices, j'avance l'hypothèse que les compétences omettent un aspect important. Nos entretiens étant trop rares et trop brefs, je n'ai pu comprendre d'où venait ce trouble. En conséquence, un travail de traduction de ces compétences est donc inévitable en amont du travail d'association. Ne pouvant réellement pointer ce qui vient perturber les formatrices, je devais réaliser ces traductions avec elles. Le manque de temps ne nous a pas permis de réaliser ce travail.

→ Les tutoriels

Afin que les utilisateurs puissent utiliser le référentiel LSF, la rédaction d'un tutoriel était donc fortement souhaitée.

L'élaboration du tutoriel a été réalisée : « Tutoriel Référentiel LSF (Utilisateur) » ¹⁶. Comme une interface administrateur a été réalisée et que le projet peut être utilisable qu'en local via WampServeur, deux autres tutoriels ont été réalisés : « Tutoriel d'installation de WampServeur, du Référentiel LSF et du Référentiel LSF Administrateur » et « Tutoriel Référentiel LSF (Administrateur) » ¹⁷.

Si l'ensemble des aspects du projet établit au début du stage n'a pu être réalisé, par manque de temps, tous les éléments de base sont pourtant présents. Un travail de réflexion a été réalisé, permettant la poursuite de ce projet dès septembre. Des documents non envisagés, mais néanmoins indispensables pour le bon fonctionnement du référentiel LSF, ont également été rajoutés. Des difficultés non prévues ont permis d'identifier certaines étapes, comme l'association des compétences, pour lesquelles une réflexion plus poussée doit être envisagée par les équipes.

B. Améliorations possibles

Le projet peut être amélioré sur plusieurs points.

- Sur son emplacement, c'est-à-dire de le transférer sur le réseau intranet de l'INJS.
 Cela amènera peut-être de légères modifications au niveau du code, pour l'adéquation du langage. Par la suite, il pourrait être mis sur internet.
- Au niveau des sessions, faire en sorte que lorsque l'utilisateur quitte le référentiel ou s'il reste trop longtemps inactif, sa session se ferme automatiquement.
- Le projet a été réalisé pour le navigateur Firefox. Il pourrait être envisagé d'effectuer les modifications nécessaires pour utiliser d'autres navigateurs.
- Il pourrait également être envisageable de mettre en place un moteur de recherche.
- Au niveau de sa structure générale. Je pensais avoir résolu tous les problèmes dus à la visualisation du référentiel LSF sur tous les formats d'écrans, malheureusement mon code n'est pas adapté pour les 19 pouces (image non centrer).

29

¹⁶ Annexe 8

¹⁷ Idem

- Au niveau de son contenu, l'ajout des traductions des compétences du cadre, l'ajout des vidéos, l'ajout de la liste de vocabulaire pour le SAFEP et l'ajout du programme du lycée.
- Aménager des plages disponibles réservés pour un travail d'équipe autour de se référentiel, l'une pour la réflexion, l'autre pour l'élaboration des vidéos.

C. Réflexions

Cette expérience dans le monde professionnel m'a permis d'établir un lien entre ma formation et son application dans le monde du travail.

Parfois, au cours de ma formation, nous avons vu un aspect sous différents points de vue, afin de nous forcer à prendre en considération l'ensemble des idées. Cela nous a permis d'apprendre l'importance qu'il y a dans le fait de prendre suffisamment de recul et de prendre en compte les différents points de vue pour ne pas passer à côté d'un élément important. Au cours de ce stage, cette notion m'a paru extrêmement importante.

A l'université, notre enseignement est plutôt basé sur l'aspect théorique et doit être très clair. Néanmoins, dans la pratique tous n'est pas aussi clair. Prenons par exemple l'élaboration de mon cahier des charges. En cours, lors de nos projets, il était très important de suivre à la lettre le cahier des charges. Je n'ai pas été en mesure de suivre mon cahier des charges au cours de mon stage. J'ai pu déterminer quelques raisons à cela :

- Je pense qu'au cours de son élaboration, il aurait fallu plus d'entretien avec les personnes qui ont collaboré à ce projet et/ou plus de temps sur la réflexion.
- Pour l'institut, savoir sur quoi et en quel langage le projet serait développé devait être établit après le cahier des charges. Personnellement, je persiste à croire que la détermination du mode de développement du projet est un des principaux éléments à établir prioritairement, car l'aspect du projet en dépend.
- Enfin, les imprévus auxquels j'ai du faire face ont retardé et modifié l'avancement du projet.

Notre formation nous a appris à travailler sur des projets en groupe. Cet aspect de ma formation est pour moi essentiel, car il est important de savoir partager des idées et des points de vue en groupe. Bien évidemment cet enseignement aura toujours court, car l'adaptation à une équipe change avec elle.

Pour le stage en lui-même j'ai pu identifier plusieurs points d'amélioration possibles.

Tout d'abord, j'ai pu constater que mon projet venait perturber les formatrices. En effet, ces dernières étaient au départ très motivées par ce travail sur le référentiel LSF. Pour autant, aucune plage horaire spécifique n'avait été envisagée dans leur emploi du temps. En conséquent, il nous était très difficile de nous réunir ensemble, et lorsque cela était possible, nos entrevues étaient trop courtes. L'enseignement, la préparation des cours, les réunions, le travail sur le projet, tout cela additionné a rapidement démotivé les formatrices. Si l'INJS arrive à faire coïncider le planning du médiatelier (matériel vidéo) avec les plannings des formatrices et alléger leurs emplois du temps, cela permettrait la réalisation du corpus et rendrait le travail sur le référentiel plus attrayant.

Ensuite j'ai trouvé très difficile d'obtenir des informations. Par exemple, je devais rechercher des vidéos déjà existantes. Malgré mes sollicitations répétées, personne n'a semblé être en possession de ces fichiers, et personnes n'a su m'indiquer de façon fiable où chercher ni vers qui me tourner. l'INJS pourrait par exemple envisager la mise en place d'une méthode d'archivage et de référencement de certaines données. Cela permettrait de pouvoir les retrouver plus aisément par tous.

Pour finir, j'aurai aimé avoir plus de temps pour ce projet. En effet, intervenant dans un milieu scolaire, je disposais à la fois de trop et pas assez de temps. Plus explicitement, je dépendais beaucoup des vacances. Je suis arrivée courant mars. Il y a eu les vacances de printemps (15 jours) où je n'ai pu travailler sur les aspects qui demandaient à être vu avec l'équipe. J'ai toutefois profité de ce temps pour m'auto former à WebDev. Ensuite les grandes vacances où je ne pouvais plus du tout voir les formatrices. Je n'ai donc pas eu le temps de réellement leur montrer mon travail, qui auraient donc pu voir plus précisément l'avancement du travail et se remotiver, je n'ai pas eu le temps de procéder à une phase test qui me semble pourtant extrêmement importante. Faire coïncider les emplois du temps entre toutes les personnes participant au projet est donc très important.

Ce stage est également une expérience positive car il m'a permis de mettre mes compétences à la disposition de personnes qui me touchent particulièrement, à savoir les malentendants. J'ai pu appliquer les compétences que j'ai acquises au cours de ma formation, mais aussi les enrichir.

J'ai pu observer le fonctionnement d'un établissement d'enseignement public, lié à l'handicap.

Au cours de ma formation, nous étions plusieurs étudiants à intervenir sur le même projet, et donc une répartition des tâches était nécessaire. Ce stage m'a permis d'aborder l'ensemble d'un projet, et de voir tous les aspects et les difficultés que peut engendrer la gestion d'un tel projet.

Conclusion

L'objectif de ce stage de cinq mois était d'élaborer un référentiel LSF, outil informatique dédié aux personnels de l'INJS de Cognin et le commencement d'un corpus vidéo. Ce projet s'inscrit dans le PASS de l'académie de Grenoble, service gouvernementale mise en place par l'éducation national afin de mettre en place l'enseignement de la LSF.

A la fin de ce stage, l'INJS dispose d'un référentiel LSF, qui n'a pu entre enrichi des vidéos LSF. Cependant, la base est réalisée, et tous les outils nécessaires ont pu être mis en place, afin que les membres du pôle LSF puissent poursuivre le projet, avec la réalisation du corpus et l'explicitation des compétences du CECRL-LSF. De plus, les membres pourront être autonomes vis-à-vis du service informatique pour réaliser des actions sur la base de données via l'interface administrateur.

Une fois le référentiel terminé, les équipes enseignantes auront désormais à leur disposition un outil pédagogique leur permettant de s'approprier les PGR-INJS et le CECRL-LSF, et pourront adapter leurs cours. Ainsi, les professeurs pourront mieux transmettre aux élèves les compétences demandées. Pour autant, l'INJS doit maintenant se projeter sur les modifications organisationnelles qui vont en découler. En effet, la mise en place et l'utilisation d'un tel outil impliquent nécessairement de repenser les temps d'échanges entre services. L'utilisation et l'appropriation de l'outil en dépendent.

Bibliographie

Armand Pelletier et Yves Delaportes. « Moi, Armand, né sourd et muet... », La fléche, Brodard & Taupin, 2006, 552 p.

Michel Poizat. La voix sourde, la société face à la surdité, Paris, Métailié, 275 p.

Les actes de lecture, décembre 1997, n°60 Les actes de lecture, mars 2002, n°77 Les actes de lecture, décembre 2002, n°80 Les actes de lecture, juin 2004, n°94 Les actes de lecture, mars 2008, n°101

Valérie DUHAYER, Mô FRUMHOLZ et Brigitte GARCIA, (page consulté le 14 septembre 2011). Acquisition du langage chez l'enfant sourd : quelle oralité pour quel accès à l'écrit ?, [en ligne]. Adresse :

http://revues.univ-nancy2.fr/melangesCrapel/IMG/pdf/8-DUHAYER-pdf.pdf

François Grosjean, (page consulté le 14 septembre 2011). Le droit de l'enfant sourd à grandir bilingue, [en ligne]. Adresse :

http://www.francoisgrosjean.ch/French_Francais.pdf

François Grosjean, (page consulté le 14 septembre 2011). La personne bilingue et biculturelle dans le monde des entendants et des sourds, [en ligne]. Adresse : http://oai.erudit.org/revue/nps/1993/v6/n1/301197ar.pdf

Wikipédia, (page consulté le 11 septembre 2011). *Langue des signes française*, [en ligne]. Adresse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Langue_des_signes_fran%C3%A7aise

Wikipédia, (page consulté le 1 1septembre 2011). *Histoire sourde*, [en ligne]. Adresse : http://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_sourde

Association Communication Sourds et Entendants Le Cygne, (page consulté le 11 septembre 2011). *Historique*, [en ligne]. Adresse :

http://www.acselecygne.com/historique_005.htm

Conseil de l'Europe, (page consulté le 14 septembre 2011). Cadre européen commun de référence pour les, le premier outil pédagogique pour la langue des signes, [en ligne]. Adresse : http://www.alfeda.net/pdf/langue%20des%20signes.pdf

Bulletin officiel n° 33 du 4 septembre 2008